

RENTRÉE 2021 RÉFORME SANTÉ

LICENCE ACCÈS SANTÉ - L.AS



L.AS STAPS

La L.AS est un parcours de formation universitaire conduisant à l'obtention du diplôme national de Licence.

Elle s'articule autour d'une **majeure** et d'une **mineure** santé.

La L.AS STAPS comprend :

- une majeure disciplinaire : STAPS
- une mineure santé permettant l'obtention de crédits ECTS indispensables à la poursuite d'études dans les formations de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique (MPOM).

Cette année, les crédits ECTS de la mineure santé sont partiellement inclus dans la formation STAPS.

1/ Valider sa L1 Licence support

2/ Concours pour entrer en L2 Santé

- 50% moyenne de la mineure L.AS (toutes L.AS confondues)
- 50% moyenne de la majeure STAPS

STRUCTURE DE LA L.AS TÈRE ANNÉE

SEMESTRE 1

Licence disciplinaire
24 ECTS

+

Mineure Santé
6 ECTS

= 30 ECTS

SEMESTRE 2

Licence disciplinaire
30 ECTS

+

Mineure Santé
6 ECTS

= 36 ECTS



ANNÉE DE L.AS 1

= 66 ECTS

L.AS : DEUX PARTIES DISTINCTES

➤ Réglementation différentes pour les deux parties.

1/ Validation de la Licence 1, Licence 2 ou Licence 3 support : ce sont les mêmes règles que pour un étudiant du parcours classique.

2/ Concours pour entrer en L2 Santé : calcul fait pour moitié par la note obtenue en Licence disciplinaire et pour moitié par la mineure santé.

PLUS D'INFOS SUR LA MINEURE SANTÉ :
contact-ufr-sante@univ-fcomte.fr

CONTACT UFR STAPS - Référent Licence 1 :
sophie.peseux@univ-fcomte.fr